



DEMANDE DE CONTRAT DE DÉPÔT

Je soussigné-e, représentant l'association affiliée à la FFTir dénommée ci-dessous, demande le prêt de matériels ou équipements désignés en II, suivant les modalités de dépôt évoquées en III.

I – RENSEIGNEMENTS

Club / CD / Ligue : Asso N° :
Fonction au sein de l'association :
Nom : Prénom :
Licence N° :
Mail : Tél. :
Si envoi postal, adresse de livraison (envoi avec accusé de réception) :

II - NATURE DES MATÉRIELS OU ÉQUIPEMENTS

Quantité	Type	Modèle	Date d'achat

III - MODALITÉS DE DÉPÔT

- 1 - Justification de la décision d'attribution : développement du Para-tir.
- 2 - Sauf indications contraires mentionnées sur un document annexe (convention), le bénéficiaire s'engage à restituer le matériel à tout moment et sur simple demande des instances fédérales concernées. Le bénéficiaire ne peut en aucun cas transférer ce matériel, dont il reste civilement responsable.
- 3 - Le bénéficiaire doit veiller à utiliser les matériels concernés dans le cadre de la législation en vigueur et à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'entretien et à la protection contre le vol de ces matériels.
- 4 - En acceptant le matériel, le bénéficiaire s'engage à n'en faire usage que dans les conditions normales d'utilisation et dans le cadre pour lequel le dépôt a été consenti. Il ne pourra en aucun cas se prévaloir d'une quelconque propriété de ce matériel sans notification écrite de la part du Président de la FFTir ou de toute personne ayant reçue délégation de sa part.
- 5 - En cas de cessation des conditions ayant permis l'attribution ou en cas de décès, le bénéficiaire s'oblige et oblige ses héritiers et représentants à rendre lesdits matériels et accessoires au Président de la FFTir, au plus tard dans les deux mois qui suivent.
- 6 - **Le matériel est attribué pour une saison. Ensuite le bénéficiaire s'engage à envoyer un compte rendu d'utilisation. Après étude, différentes solutions seront proposées : rachat du matériel ou restitution du matériel demandé.**

Fait à le
Cachet et signature du Président de l'association

IV. DÉCISION D'ATTRIBUTION

- Validation de la demande
 Refus

Fait à le
Nom et signature responsable FFTir et Cachet

EXEMPLAIRE ORIGINAL à retourner au Département développement FFTir : pquentel@fftir.org